

BANQUE BANCAMARCH SA - LES CLONES FRAUDULEUX MARCHONLINEFR.COM -MARCHFRONLINE.COM - MARCHBANQUEFR.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose comme beaucoup d'autres d'investir dans un livret avec un taux impossible à obtenir. Ne donnez aucune suite à quelque proposition que ce soit.

Les sites internet :

Le site marchbanquefr.com

Il a été créé le 30/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/marchbanquefr.com>

Le site marchonlinefr.com

Il a été créé le 11/10/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/inscription-airbus-gmbh.com>

Le site marchfronline.fr

Il a été créé le 23/09/2021. nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/marchfronline.com>

Nos recherches :

Aucun site n'est ouvert. Malgré cette opacité, nous avons pu recueillir des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 83 75 69 75

Ce numéro est utilisé par un autre clone frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

bpi-Portugal.com	01 83 75 69 73
bbva-netcash.com	01 83 75 69 75
marchonlinefr.com	01 83 75 69 75
bpi-Portugal.com	01 83 75 69 77

Le numéro 01 88 83 84 52

Il s'inscrit dans une série intéressante :

krakenfunds.com	01 88 83 84 39
-----------------	-------------------

revolut-trade.com	01 88 83 84 39
krakenfunds.com	01 88 83 84 49
marchonlinefr.com	01 88 83 84 52
infracos-services.com	01 88 83 84 61
axa-finance.com	01 88 83 84 67
nordea-am.com	01 88 83 84 70

Ce numéro fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/398356>

Le mail

Nous publions le contenu de mails reçus par une cliente :

https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Le-mail-du-site-marchonlinefr.com_.pdf

<https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Le-mail-du-site-marchfronline-1.pdf>

Nous publions ci-dessous le contrat proposé :

https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Le-contrat-du-site-marchfronline.com_.pdf

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Sophie LABEYRIE
- M. Mickael JOLIVE
- M. Nicolas BRUN
- M. Stéphane LEFORT

Les informations juridiques

Le site mentionne comme propriétaire du site la banque bancamarch sa. Il s'agit d'une usurpation d'identité. Nous publions le lien vers le vrai site :

<https://www.bancamarch.es/en/>

Il est à noter que le FGDR a publié deux alertes sur l'utilisation frauduleuse de son nom :

<https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/La-page-actualite-du-site-officiel-FGDR.pdf>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES46 0182 4021 5002 0201 6411
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES95 0049 0390 7321 1139 3312
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES79 9182 0138 0802 0158 8509
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2183 3000 0100 0095 5833 490
Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU13 6191 8VX8 VCY4 MNE3

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une banque espagnole. Ce n'est hélas pas la première. Nous publions le lien vers le VRAI SITE : <https://www.bancamarch.es/es/>

Le site marchbanquefr.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 21/07/2023

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Cet article sera actualisé au vu des informations que nous recevrons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<https://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

